

Mars 2020 - Chronique n° 26



POUR LES PLAISIRS DU QUAD!

Au Québec, le quad est sans contredit une activité très populaire auprès des amateurs de plein-air et de nature. Plusieurs adeptes parcourent, au fil des saisons, de nombreux kilomètres dans les formidables réseaux de sentiers du Québec pour vivre les plaisirs du quad. Plus près de nous, les amateurs locaux du tout-terrain s'entendent tous pour dire que notre région est un véritable terrain de jeu à ce niveau. Nous profitons donc de cette chronique **FOCUS sur les organismes d'ici** pour vous présenter le Club Quad Aventure Valin.

SA MISSION • Le Club Quad Aventure Valin est un organisme sans but lucratif qui est actif depuis 22 ans localement. Ses sentiers côtoient ou traversent principalement les municipalités de Falardeau, de Saint-Honoré et de Chicoutimi-Nord. Une partie des sentiers praticables est ouverte quatre saisons et est majoritairement située en milieu boisé. Membre de la Fédération québécoise des clubs quads, le club Quad Aventure Valin a pour mission de développer, de promouvoir et d'encourager la pratique sécuritaire du quad en harmonie avec la nature. Les 9 administrateurs et la quinzaine de bénévoles quadistes du CQAV, sont de véritables passionnés qui ont à cœur le développement sécuritaire de la pratique du quad sous toutes ses facettes.

PARTENARIAT ET DÉVELOPPEMENT • Depuis plusieurs années le CQAV investit beaucoup dans ses sentiers pour développer et procurer aux quadistes des sentiers sécuritaires, dans de magnifiques, décors aux abords de municipalités dont celle de Saint-Honoré. Avec le temps un partenariat a été établi avec le conseil municipal de cette ville, pour autoriser la circulation de VHR sur certaines parties des voies publiques pour faciliter l'accès aux sentiers fédérés. Le CQAV s'implique aussi au sein de cette communauté en participant à diverses activités organisées par la ville pour assurer la sécurité de sites événementiels.

ACTIVITÉS ET FINANCEMENT • Le samedi 6 juin prochain, le club organise une séance d'essais de véhicules hors route en collaboration avec Bombardier et Impérium. Cette activité aura lieu au garage du Club Quad Aventure Valin, au 990 chemin du Volair à Saint-Honoré. Il sera également possible, lors de cette journée, d'en apprendre davantage sur l'ensemble des activités de cet organisme. Le financement du club provient principalement des recettes de la vente des droits d'accès. C'est pourquoi le CQAV encourage fermement les utilisateurs des sentiers à se procurer une carte de droit d'accès, afin de permettre le maintien, la continuité et le développement de toute l'infrastructure des sentiers.

LE SAVIEZ-VOUS ? • Les agents de surveillance des sentiers sont formés par l'École Nationale de Police du Québec. Bien qu'ils aient le pouvoir d'émettre des constats d'infraction, leur rôle premier n'est pas d'en émettre, mais plutôt de se concentrer sur la sécurité des usagers dans les sentiers, de faire la signalisation et de transmettre de l'information aux quadistes.

INFORMATIONS • Pour tout renseignement concernant les lois et règlements en vigueur pour accéder aux 2400 km de sentiers fédérés du Québec ou concernant les quelques 300 km de sentiers hivernaux et estivaux du Club, consultez le site internet du CQAV : clubquadaventurevalin.com ou communiquez avec Sophie Simard, présidente, au 418 718-1818 ou par courriel au clubquadaventurevalin@gmail.com

